

**Relevé de décisions du Conseil Fédéral du mercredi 6 juillet 2022**

**En visioconférence 9h00-12h**

**Présents** : Eddy KHALDI ; Anne-Marie ALAIS ; Jean-Pierre BONIN ; Marie-France CONTANT ; Martine DELDEM ; Patrick DEVOS ; Philippe FOLTIER ; Philippe GALLIER ; Sadry GUITA ; Catherine HAENSLER ; Guy HUBERT ; Camille HYBOIS ; Alain JAMMET ; Michel LAFONT ; Frédéric MASSON ; Jean MILLAIRE ; Philippe PÉLISSIER ; Bernard RACANIÈRE ; Françoise RISS ; Mireille SABATTIER ; Édith SEMERDJIAN ; Nicole TAVARÈS ; Christian VIGNAUD.

**Excusées** : Martine GAUDIN- QUIRION ; Robert PIQUET. **23 présents.**

**1- Adoption du Relevé de décisions du 25 Mai :**

**Vote : *Adopté à l’unanimité du Conseil fédéral* 2- Adoption de l’Ordre du jour :**

**Vote : *Adopté à l’unanimité du Conseil fédéral***

**3- Questions diverses :** le Concours d’éloquence de la Ligue de l’Enseignement, sera traité au point 10 **Laïcité**

**4- Activité du Conseil fédéral depuis le 25 mai :**

- Assemblée Générale dans les Alpes-de-Haute Provence. Union qui fonctionne bien, mais difficulté de circulation pour l’UD 05, qui est une région très montagneuse.

- Assemblée générale de l’UD 37, avec le Président de la Fédération.

- Congrès du SNUIPP, à Mulhouse (les DDEN du Haut-Rhin y ont assisté) - Réunion du CNAL le 9 juin

- Rencontre avec le DASEN le 14 juin

- Villefranche-sur-Saône : remise des prix d’un concours organisé par la Délégation où 1400 élèves ont participé à la Sous-préfecture, en présence du sous-préfet, des IEN et de la Fédération.

- Commission des Statuts le 7 juillet

- Fête de la laïcité de l’association Chevalier de la Barre à Paris, soutenu par le CLN, intervention DDEN.

- Rencontre avec les DDEN du Maine-et-Loire qui ont quitté leur ex-Union et souhaitent encréer une nouvelle rattachée à la Fédération car l’ex-Union a modifié ses statuts pour quitter la Fédération

- Réunions en visioconférence avec les Unions pour les Statuts, des 13-15 et 22 juin.

**Le Rapport d’activité 2021- 2022 est *adopté à l’unanimité par le Conseil fédéral.*** Il paraitra dans *Le Délégué* n° 272

**5- Congrès :**

L’accueil du Congrès aura lieu de 14h à 16h à l’IGESA du Kremlin-Bicêtre, le vendredi 18 novembre 2022. Ce petit Congrès se tiendra sur une journée et demie.

**L’Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le vendredi en fin d’après-midi** de 16h à 20h.

Le samedi, journée statutaire avec les rapports d’activité, financier 2021 et moral et les interventions des Unions.

Pourlasoiréefestive,ontétésollicitésFrancisLavoine avecunconcertderocketLucienne Deschamps, qui chante les poètes. L’IGESA ne permettant pas un spectacle trop important, c’est Lucienne Deschamps qui a été retenue. Son site : [www.lucienne-deschamps.fr](http://www.lucienne-deschamps.fr/) .

Le dimanche sont prévues une ou deux motions, suivies d’une Table ronde sur les sanitaires scolaires, avec un médecin scolaire, une psychologue scolaire, un architecte, une inspectrice et une directrice d’école.

Il est prévu un représentant par Union, avec une possibilité d’accompagnant, car il n’y a que 80 chambres. Les participants habitant l’Ile-de-France, ne seront pas hébergés. Le point sera fait en septembre. Les Conseillers fédéraux qui sont président d’Union, représenteront leur Union.

La salle du Congrès ne peut recevoir que 80 à 90 congressistes. Pour permettre aux Unions de se connecter en visioconférence, du matériel sera loué. L’IGESA est équipé avec la fibre. La Guyane assistera en visioconférence.

La circulaire pour l’inscription au Congrès a été envoyée ; réponse avant le **28 juillet 2022.** L’Ordre du Jour sera présenté par le Conseil fédéral. Les Statuts et le Règlement Intérieur seront envoyés aux Unions en septembre.

Les candidatures au Conseil fédéral et à la Vérification des comptes seront validées par le Conseil fédéral du 15 septembre 2022.

**6- Cotisations :**

Pour l'année 2021 on termine avec **9527 adhésions et 9390 abonnements**

Pour 2022 au jour du Conseil fédéral nous en sommes à **5530 adhésions et 5420 abonnements** 25 Unions n'ont encore rien versé.

Les Unions n’ayant rien versé pour 2022 au 31 Octobre, date du 3e versement, ne seront pas invitées au Congrès. Les mandats pour le congrès seront calculés après le dernier versement 2022. La décision sera prise le 31 octobre.

**Vote : *Adopté à l’unanimité par le Conseil fédéral***

**7- Statuts :**

60% des Unions ont participé aux visioconférences et ont fait remonter des propositions. Celles-ci seront examinées par la Commission le 7 juillet 2022.

**8- Point sur les Unions :**

Le fonctionnement reprend dans la plupart des Unions qui pour une part réunissent leurs instances plus régulièrement, transmettent pour certaines les informations statutaires et leurs cotisations fédérales ainsi que les dossiers afférents à nos deux concours.

**Les 8 responsables d’Unions** constituant un comité de personnes, et non d’Unions, qui, contrevenant à nos statuts, ont diffusé depuis le 13 juillet 2021 et 19 aout 2021, nombre de mails et de courriers à des Unions et à des personnes ou associations non membres de notre Fédération, étaient invités après le congrès d’Obernai par lettre recommandé à fournir des explications écrites et à venir s’expliquer devant le Bureau fédéral. **Ils n’ont pas répondu à cette demande ou n’ont pas retiré et refusé le courrier de la Fédération.** Cinq d’entre eux ont démissionné de leur fonction de DDEN :

- Patrick Ancillon, a démissionné de l’union et de sa fonction de DDEN de l’Isère, remplacé par un nouveau Président en contact avec la Fédération pour retrouver un grand nombre d’adhérents qui avaient quitté l’Union ;

- Patrick Duyts a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire de l’Union pour se séparer de la Fédération. De nouveaux statuts ont été adoptés et la cotisation à la Fédération supprimée entrainant la démission de nombre de leurs adhérents qui souhaitent rester dans notre organisation en nous adressant leur cotisation directe, en attente de la création d’une nouvelle Union fédérale pour septembre 2022),

- Nadine Liétard secrétaire générale du Territoire de Belfort (sert de bouclier à sa Présidente qui a démissionné du Conseil fédéral), pas de contact récent avec la Fédération, pas de cotisation versée après le deuxième appel ;

- Jacques Remer (qui a démissionné de sa présidence à Paris et des DDEN, un nouveau Président a été sollicité pour l’AG du 15 octobre) ;

- Jean-Claude Robert de l’Ile et Vilaine qui a démissionné de sa présidence et des DDEN (également convoqué pour sa fonction de Trésorier national afin de s’expliquer sur les problèmes de fiches de remboursement de Jean Paul Mathieu, un nouveau Président de l’Union le remplace en contact avec la Fédération) ;

- Pierre Vallat de la Vienne a démissionné de la Fédération, une nouvelle présidente de l’Union le remplace et a repris contact avec la Fédération.

Restent membres de la Fédération en retirant leurs courriers recommandés restés sans réponse :

- Michel Benoist avait reçu deux courriers de la Fédération (11 février et 8 avril) qu’il a retirés et n’a pas répondu à notre demande d’explication de ses envois aux Unions et de la lettre qu’il adresse avec 7 autres personnes à l’AMF pour dénigrer le fonctionnement de sa Fédération. Fédération qu’il ne cesse de critiquer en faisant écrire en novembre 2021 une lettre de soutien à sa candidature au Conseil fédéral par son DASEN.

Cette année il réagit seulement le 22 juin 2022 dans un mail où il dit ne pas avoir connaissance du courrier adressé à l’AMF du 1er novembre 2021, avec sa signature, avant le Congrès d’Obernai en niant l’avoir signé 6 mois plus tard le 22 juin 2022 ?

En contact étroit avec ses 7 autres collègues, il connait, déjà, forcément ce courrier au Congrès de novembre 2021 à Obernai. **De plus, cette Lettre à l’AMF est citée, dans 3 relevés relevés de décisions du Conseil fédéral (17 janvier 2022, 24 février 2022, 16 mars 2022) où elle a été publiée.** Il ne répond et conteste sa signature que le 22 juin par mail et non par courrier. Difficile de croire à cette réaction tardive de fin juin 2022.

- Jean Paul Mathieu du Rhône laisse sa place de président pour celle de Président délégué à Jean Yves Nioche. Jean Paul Mathieu ne répond pas à nos courriers et refuse de reverser à la Fédération des frais de déplacement injustement perçus.

**Vote : *adopté à l’unanimité du Conseil fédéral pour l’accueil des DDEN du Maine et Loire au sein de la Fédération en tant que membres individuels, dans l’attente de la création d’une nouvelle Union***

**9- Trésorerie :** (Françoise RISS)

- Le bilan 2021 sera terminé avec quelques ajustements le 17 juillet. - Réunion des vérificateurs aux comptes le 7 septembre

- Le bilan financier sera prêt le 15 septembre. Il sera adressé avant le Congrès pour approbation. - Congrès d’Obernai : coût 42 000€. Les frais de remboursement étaient importants pour les

déplacements.

**Laïcité :**

Réunion du CNAL du 9 juin : la Ligue de l’Enseignement a invité les membres adhérents du CNAL à leur Congrès à Metz (23-26 juin), mais les DDEN n’étaient pas invités.

UnConcours d’Éloquence aété organisépar laLigue de l’Enseignement en Ile-de-France, oùdespropos ahurissants ont été tenus sur la Laïcité : **« la Laïcité est une forme de dictature » ; « la laïcité est un cercueil pour les femmes »**, sans aucun contradicteur. La Région Ile-de-France a supprimé sa subvention.

**La Laïcité = la liberté de conscience. C’est un PRINCIPE juridique et constitutionnel de notre pays.**

**Vote : *adopté à l’unanimité du Conseil fédéral***

**10- Enquête sur les sanitaires scolaires : 4101** réponses à ce jour

12 membres feront la synthèse nationale.

Un livret sera édité comme pour l’enquête sur les violences scolaires, avec la présentation des DDEN dans leur fonction.

Depuis la parution d’un article dans **« La gazette des communes »** des médecins se mobilisent.

Une invitation au nouveau ministre de l’Éducation nationale sera faite pour le Congrès.

Nous lui adresserons une demande de modification du Code de l’Éducation pour supprimer le renouvellement quadriennal et faire des nominations au fil de l’eau. À chaque nomination, pouvoir enregistrer les entrées et les sorties.

**Vote : *adopté à l’unanimité du Conseil fédéral*** Une motion sur le renouvellement quadriennal est prévue au Congrès.

**11- Concours « Se construire Citoyen » :**

Les prix seront attribués le vendredi matin 18 novembre de 10h30 à 12h30, avant le Congrès dans l’amphithéâtre prêté par le maire du Kremlin-Bicêtre, situé à 400m de l’IGESA. Nous avons reçu 16 dossiers.

Les frais de déplacement etd’hébergement seront pris en charge par les collectivités locales des écoles concernées.

**Le jury national aura lieu le 6 septembre.**

Les associations partenaires : l’AMF ; Le Défenseur des Droits, la CASDEN, la MGEN, la DGESCO, la Secrétaire d’État à la citoyenneté).

Nous inviterons la Secrétaire d’État à la citoyenneté.

**12- Calendrier :**

Prochaines réunions du Conseil fédéral : **15 septembre 2022 en visioconférence 13 octobre 2022 en présentiel**

**Fin de la séance : 12h30**

**Eddy Khaldi Président**

**Edith Semerdjian Secrétaire Générale**

*Relevé de décisions adopté à l’unanimité par le Conseil fédéral, le 15 septembre 2022.*